

Compte rendu du CA Attac 64 Béarn, 04/03/2024, Villa des Violettes

Présents : Bénédicte, René, Laurence, Mariève, Elise, Yves, Olivier, Claude

Animateur : René, Secrétaire : Claude

Ordre du Jour

- Accueil de nouveaux adhérents
- Rencontre des CL régionaux samedi 9/02
- Taxons les riches
- Projet E-CHO
- Projet SSA
- Méliès
- Palestine

Minutes

Accueil de Yves Godard qui rejoint le comité : Yves, très prochainement adhérent, rencontré à Asphodèle, ancien ingénieur de l'aéronautique s'intéresse plus particulièrement aux sujets environnement et climat. Il rejoindra le groupe d'animation en participant entre autres aux réunions bi-mensuelles du CA. Il (yvesgodard64@orange.fr) sera intégré à la liste mail du CA.

Accueil des nouveaux arrivants et sympathisants :

Constats : on ne voit jamais les gens, adhérents et sympathisants qui sont abonnés à info-Pau (227 abonnés à ce jour) ; le groupe actif a perdu la masse critique pour mener les action qu'il voudrait mener.

Propositions :

- Constituer des groupes / ateliers (comme réalisé au collectif « TPMF ») auxquels demander aux gens de s'inscrire (groupes fonctionnels ou thématiques)
- Pour « faire connaissance », préparer et dispenser une présentation/information sur le CL et ses activités en cours ou prévues pour les nouveaux, sachant que chacun a ses centres d'intérêt, et ne désire pas toujours se disperser,
- Monter un apéro-Attac mensuel ? Avec un thème... pour amorcer des idées d'action. Aller chercher ceux qui n'osent pas... avec un apéro

Décision : on organise un apéro « test » : Aquiu (ou La Bulle) Vendredi 22/02 18:30 (action : Laurence pour réservation d'un espace à Aquiu)

Rencontre avec les Comités Locaux de la région samedi 9 mars de 9 :30 à 12 :30, suivi d'une auberge espagnole

- Lieu : Maison de l'Enfance, (Impasse Nederpeld, Billère) (action : Béné)
- Envoyer des propositions à débattre aux autres CLs (échanges de compétences, fédération sur certains dossiers – thèmes SSA, E-CHO, Electricité, Agrovoltisme, actions communes...) (Action : Claude)

- Organisation RV 9 :15, Animation : Béné, Gardienne temps : Mariève, Secrétaire : Claude
- Amener des chaises (action : René, Béné, Laurence)

Action Attac taxons les riches

Webinaire Attac France le 5/02 (Action : René, Elise), avant de décider quoi faire

Projet E-CHO, Touche Pas à Ma forêt, Pour le Climat :

- Réunion de présentation du collectif à Pau – Attac s’engage à trouver une salle (à Billère (gratuite) château d’Este ? (Action : Béné)...
- Attac relance le collectif pour définir une date (action : Elise)

Sécurité Sociale de l’Alimentation, collectif SSA :

- Préparation de la mini-conf, marché bio de Billère, le 23/02 à 11:30 : Réunion de finalisation le 06/02
- Débat animé par 3 personnes du collectif SSA, après la projection du film « La ferme des Bertrand » le 28/02 au Méliès

Méliès :

- Reprendre contact avec l’équipe du Méliès pour partenariat Attac-Méliès. Action : Laurence, Olivier, Claude

Paix Palestine :

- 9/03, Manifestation à 15:00, Préfecture de Pau, appelée par le Collectif « Cessez-le-feu Gaza » auquel participe Attac Béarn
- 29/03, Salle de Lacaze, Billère à 20:00, le Collectif « Cessez-le-feu Gaza » auquel participe Attac Béarn invite à une conférence, Pierre Stamboul et Rony Braumann

Décisions rapides

Dans le cas de décision à prendre rapidement (par mail) et dont l’enjeu n’est pas critique, 5 mail de réponse positive à la question sur la liste du ca (14 membres : attacpau_ca@framagroupes.org) valideront la décision

Projet de centrale photovoltaïque : Coslédaà-Lube-Boast

5 personnes sont venues rencontrer notre CL, lors de ce CA pour nous demander aide et conseils à propos d’un problème local lié au déploiement du photovoltaïque sur leur commune. Les orateurs étaient :

- Etienne Cambayou : agriculteur bio, 33ha, au milieu d’un périmètre de 75ha prévu pour une installation photovoltaïque
- Lucile Aliénor : a acheté une ferme de 5ha (non cultivée) en 2021

En séquence temporelle, ce que nous avons retenu de leurs explications.

1 – Nov 2022 : Engie Green loue 15ha de terre agricole issue d'un héritage, en jachère non enregistré à la PAC donc considéré comme friche, à un propriétaire travaillant à la Dreal, avec création d'une ligne pour alimenter la zone (Auriac)

2 – mi-2023 : Engie Green via le maire de la commune qui semble y avoir des intérêts (comme certains de ses conseillers) sollicite les agriculteurs de la commune pour aller jusqu'à 115ha contigus de panneaux photovoltaïques. Mr Cambayou fait partie des personnes sollicitées ; Les terrains de Mme Aliénor sont mitoyens de cette surface. Des contrats pour 75ha sont déjà prêts à être signés...

La proposition contractuelle de Engie Green est une location sur 20 ans renouvelable à un tarif de 4000€/ha/an, ce qui représente un revenu confortable pour toute personne voulant le signer.

3 – Mr Cambayou est opposé à ces installations qui déprécieraient ses terrains agricoles totalement encerclés de panneaux photovoltaïques et la possibilité d'une extension possible de sa ferme. Il a entre autres fait appel à la Safer pour préempter 16ha de terrains qu'un voisin voudrait vendre à une société corse qui proposerait d'acheter le terrain pour 14000 €/ha pour une installation photovoltaïque (Spéculation en vue !). Evaluation des terrains en cours par la Safer, blocage de la vente.

Ses démarches auprès de la Confédération Paysanne n'ont pas abouti, celle-ci indiquant qu'elle ne pouvait être d'aucune aide en la matière.

4 – Janvier 2024 : Mme Aliénor a découvert le projet très récemment. Celui-ci déprécierait sa ferme. Elle a commencé des démarches auprès de la mairie, sans succès. Elle a un contact avec le spécialiste agrovoltaïsme de la Conf. C'est elle qui nous a contacté.

Informations complémentaires :

- La commune de [Coslédaà-Lube-Boast](#) a 380 habitants, dont 10 agriculteurs, une école primaire ; un conseil municipal de 10 personnes dont le maire, [Pascal Bourguinat](#) en est à son second mandat.
- L'essentiel des terres sont actuellement cultivées, remembrées en 90 avec adduction-irrigation depuis Eslourenties.
- Il n'est possible d'installer des panneaux photovoltaïques que si les terrains sont déclarés non agricoles depuis plus de 10 ans : les terrains seront donc gelés pendant 10 ans avant toute utilisation par Engie.
- Les procédures administratives tombent sous le coup de la [loi d'accélération du 10 mars 2023](#), qui simplifie déjà grandement l'instruction des dossiers (sous le contrôle du préfet et de la mairie) comme les études d'impact, les enquêtes publiques... Il semble que même le minimum n'a pas été réalisé dans ce cas. Notamment, aucune information ou enquête publique n'ont été diligentées. L'instruction par la préfecture et la mairie semble occulte.

Il semble que le seul moyen d'empêcher la réalisation d'un tel projet de l'implantation de 115ha de panneaux photovoltaïques sur la commune est que sa population s'y oppose.

Que faire ? : conseils et suggestions du CA Attac Béarn

- Monter un collectif (que nous avons de fait rencontré ce soir)

- Rédiger un document explicatif simple et des tracts de revendication
- Se mettre en relation avec le collectif de Buziet
- Rencontrer des conseillers de la mairie de Billère
- Se mettre en relation avec les agriculteurs actifs de la région
- Attaquer juridiquement :
 - o la non consultation
 - o la délibération du maire...
- Pour Attac Béarn
 - o Informer au niveau national, local les réseaux Attac
 - o Utiliser le réseau pour identifier d'autres cas semblables dans la région
 - o Travailler sur la spéculation sur les terres agricoles vs la loi sur l'accélération de la production d'énergies renouvelables

Prochain Sujet sur le Site

L'idée est de rédiger un article tous les 15 jours (en plus des informations publiées en temps presque réel par Claude (NDR))

- o Touche pas à ma forêt, le tract
- o En projet : Comment attac réagit à la crise agricole actuelle

Prochain CA

Lundi 18 Mars, Chez Bénédicte (19, rue Pilar, Billère), Animateur : Elise, Présidence : Laurence

**Cessez-le-feu total et permanent !
Arrêt de la guerre contre le peuple palestinien !
Levée durable du blocus de Gaza !
Protection du peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie !
Arrêt des livraisons d'armes à Israël, de toute coopération militaire et sécuritaire !
Sanctions contre Israël !**

MANIFESTATIONS SAMEDI 9 MARS à 15H devant la Préfecture à Pau / devant la Mairie de Bayonne

Organisations signataires : AFPS Pau, ATTAC Pau, LDH 64, Mouvement de la Paix 64, MRAP 64, UJFP, FSU 64, Solidaires Béarn, Solidaires Pays Basque, EELV Béarn, EELV Pays Basque, Ensemble ! Béarn, GDS 64, Génération.S Béarn, GES 64, GRS 64, Jeunes Insoumis Pau, LFI 64, Mouvement Jeunes Communistes 64, NPA Béarn, NPA Pays Basque, PCF 64, PCOF 64, POI 64.

2024 Le marché bio de Billère s'engage

Les « mini-conf » du bio préau - N° 13

« La sécurité sociale de l'alimentation Une carte vitale en infusion »



Un projet humaniste, écologique en gestation
Des expériences, des propositions, des questions



Avec le collectif SSA
Sécurité Sociale de l'Alimentation

Samedi 23 Mars 2024 - 11h30

Maison de l'enfance Billère

Entrée par l'école à 50 m derrière la halle bio

Bonne humeur et sourire recommandés - contact@marche-bio-associatif-billere.fr



Ne pas jeter sur la voie publique

1

GAZA - STOP GÉNOCIDE !

CESSEZ-LE-FEU TOTAL ET PERMANENT !

ASSEZ DE DÉCLARATIONS ! SANCTIONS CONTRE ISRAËL !

Saisie par l'Afrique du Sud, la Cour Internationale de Justice (CIJ) a reconnu le 26 janvier un risque de génocide à Gaza et ordonné à Israël d'empêcher tout acte ou discours génocidaire. Le gouvernement israélien d'extrême-droite s'est moqué de cette ordonnance et a intensifié sa **guerre atroce et criminelle contre la population palestinienne de Gaza.**

Près de 30 000 morts, dont 70% de femmes et d'enfants, plus de 70 000 blessés, des dizaines de milliers de disparus, une population en danger de mort du fait de la famine et de la destruction du système de santé. Des dizaines de journalistes et de soignants tués. Des milliers de civils victimes d'arrestations arbitraires, de traitements inhumains et de disparitions forcées. Destruction des infrastructures, des habitations, des hôpitaux, des écoles, des sites culturels et historiques. Le pouvoir colonial israélien affame la population et va même, avec l'aide de colons, jusqu'à bloquer l'aide humanitaire.

Il faut arrêter ces massacres. Ce qui se passe à Gaza est une guerre contre toute l'humanité. Cette guerre vise à vider Gaza de sa population palestinienne pour la remplacer par des colonies israéliennes.

En Cisjordanie, sous état de siège, la population palestinienne subit les attaques conjointes de l'armée et des colons. Il s'agit d'un véritable nettoyage ethnique pour développer l'occupation et la colonisation du territoire palestinien.

Les pays occidentaux s'alarment d'une « catastrophe humanitaire » mais se contentent de déclarations sans prendre aucune sanction contre Israël. Ils sont en train de « devenir actuellement complices du carnage et de la boucherie en cours à Gaza » comme l'a déclaré récemment Rony Brauman.

Assez de déclarations ! Nous exigeons des actes significatifs !

Nous exigeons de la France et de l'Union européenne de s'associer à la démarche de l'Afrique du Sud et de contraindre Israël à respecter l'ordonnance de la CIJ.

Nous exigeons un cessez-le-feu immédiat, total et permanent pour la bande de Gaza, l'arrêt des bombardements et des déplacements forcés des populations.

Nous exigeons l'entrée sans restriction de l'aide humanitaire, le rétablissement des financements de l'UNWRA et la levée du blocus de Gaza.

Nous exigeons la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens. C'est aussi dans le cadre d'un cessez-le-feu que les otages civils israéliens et binationaux pourront être libérés.

La France et l'Union européenne doivent arrêter toute coopération militaire et sécuritaire avec Israël et imposer des sanctions politiques, économiques et commerciales contre Israël, notamment la suspension de l'accord d'association et de coopération UE-Israël.

Il faut poursuivre la mobilisation qui a permis d'aboutir à des résultats : des instances internationales et des États réclament un cessez-le-feu, certains États décident l'arrêt des livraisons d'armes à Israël.

Le peuple palestinien a le droit de vivre en paix sur sa terre !

Une paix juste durable ne sera possible que dans le cadre de la reconnaissance de tous les droits du peuple palestinien, notamment de son droit à l'autodétermination et de son droit au retour. Cela implique le démantèlement des colonies, la fin de l'occupation israélienne ainsi que le respect de toutes les résolutions des Nations unies.

**Cessez-le-feu total et permanent !
Arrêt de la guerre contre le peuple palestinien !
Levée durable du blocus de Gaza !**

**Protection du peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie !
Arrêt des livraisons d'armes à Israël, de toute coopération militaire et sécuritaire !
Sanctions contre Israël !**

**MANIFESTATIONS SAMEDI 9 MARS à 15H
devant la Préfecture à Pau / devant la Mairie de Bayonne**

Organisations signataires : AFPS Pau, ATTAC Pau, LDH 64, Mouvement de la Paix 64, MRAP 64, UJFP, FSU 64, Solidaires Béarn, Solidaires Pays Basque, EELV Béarn, EELV Pays Basque, Ensemble ! Béarn, GDS 64, Génération.S Béarn, GES 64, GRS 64, Jeunes Insoumis Pau, LFI 64, Mouvement Jeunes Communistes 64, NPA Béarn, NPA Pays Basque, PCF 64, PCOF 64, POI 64.